

AGRÉMENT VÉLO 2023-2024
informations à destination des accompagnateurs

Pour encadrer une sortie vélo dans le cadre scolaire, il est obligatoire d'être agréé. Pour cela, il faut assister à une session d'agrément vélo.

Déroulement d'une session :

- **temps théorique (à distance)** : rôle de l'accompagnateur, présentation du protocole d'encadrement, administratif
- **temps de pratique en présentiel** : échanges sur la partie théorique parcours en milieu urbain en appliquant le protocole d'encadrement

Pour le jour de la partie pratique, il faut prévoir :

- avoir participé à la partie théorique,
- une tenue adaptée,
- un vélo,
- un casque
- un gilet réfléchissant

Partie Théorique	A faire à votre rythme, mais impérativement avant la partie pratique.			
	<ul style="list-style-type: none"> • Étape 1 : Regarder la vidéo suivante (durée 22min) : https://pod.ac-normandie.fr/video/9504-agrement-velo-partie-theorique-cbmp4/ • Étape 2 : Vous inscrire à la date de votre choix et répondre aux questions sur la vidéo : https://forms.gle/ZPHCjibiLAF6zEqRA 			
Partie pratique	Vendredi 29 mars 2024 15h-16h30	Mardi 2 Avril 2024 16h-17h30	Vendredi 22 mars 2024 14h30-16h	Mercredi 20 mars 2024 9h-10H30
	Rdv parking de la Ligue de l'enseignement de Collignon, 313 rue des Algues à Tourlaville, Cherbourg-en-Cotentin (à côté de l'école de voile)	Rdv parking de la Ligue de l'enseignement de Collignon, 313 rue des Algues à Tourlaville, Cherbourg-en-Cotentin (à côté de l'école de voile)	Rdv parking de l'école à Beaumont Hague	Rdv parking du gymnase Marcel Lechanoine à Valognes

ATTENTION : Votre inscription est obligatoire. De plus, pensez à prévoir une tenue adaptée.

NB : Pour toute question ou annulation, veuillez prévenir le directeur de votre école qui nous transmettra l'information.